



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20240528\_20**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL  
POUR L'ESPACE FRANCE SERVICES**

**Date du Conseil Municipal :** 28 mai 2024  
**Date de convocation :** 21 mai 2024

**Nombre de conseillers en exercice :** 56  
**Nombre de présents :** 29  
**Nombre de représentés par pouvoir :** 5  
**Nombre de votants :** 34  
**Nombre d'absents :** 22

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

**Présents :** BACKX Olivier, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domic, BLEROT Damien, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PENNAUX Mélanie, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

**Représentés par pouvoir :** BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), BRONCQUART Marcel (à Bernard VANDOOREN), DORGERE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Véronique THIBOUT), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

**Absents et excusés :** ADELIN Jean-Michel, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BRARD Aurélie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

**Secrétaire de séance :** FAUCHE Gérard.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La délibération n° D20210622\_12 du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche relative à la signature de la convention de mise à disposition de personnel pour l'espace France Services, en date du 22 juin 2022 ;
- La délibération n° D20210622\_13 du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche relative à la signature de la convention de mise à disposition de locaux pour l'espace France Services, en date du 22 juin 2022 ;

**Considérant :**

- Que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les agents en place au sein de la Maison France Services exercent leurs fonctions via une convention de mise à disposition établie par l'Intercom au bénéfice de la Commune ;
- Que le Conseil Municipal a approuvé ladite convention, suite à un avis favorable du Comité Technique, lors de sa séance du 26 juin 2021 ;
- Qu'il est proposé au Conseil Municipal de renouveler cette convention ;

**Décide :** à l'unanimité (34 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel pour l'espace France Services ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention et les documents afférents à ce sujet.

Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.